

Pièce 17 – Lettre d’information 3

Projet de parc éolien Pied des Monts



Mars 2026

L'ÉOLIEN EN 3 MOTS



PROPRE
Basée sur l'utilisation du vent, ressource inépuisable, l'énergie éolienne produit une électricité propre et limite fortement les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

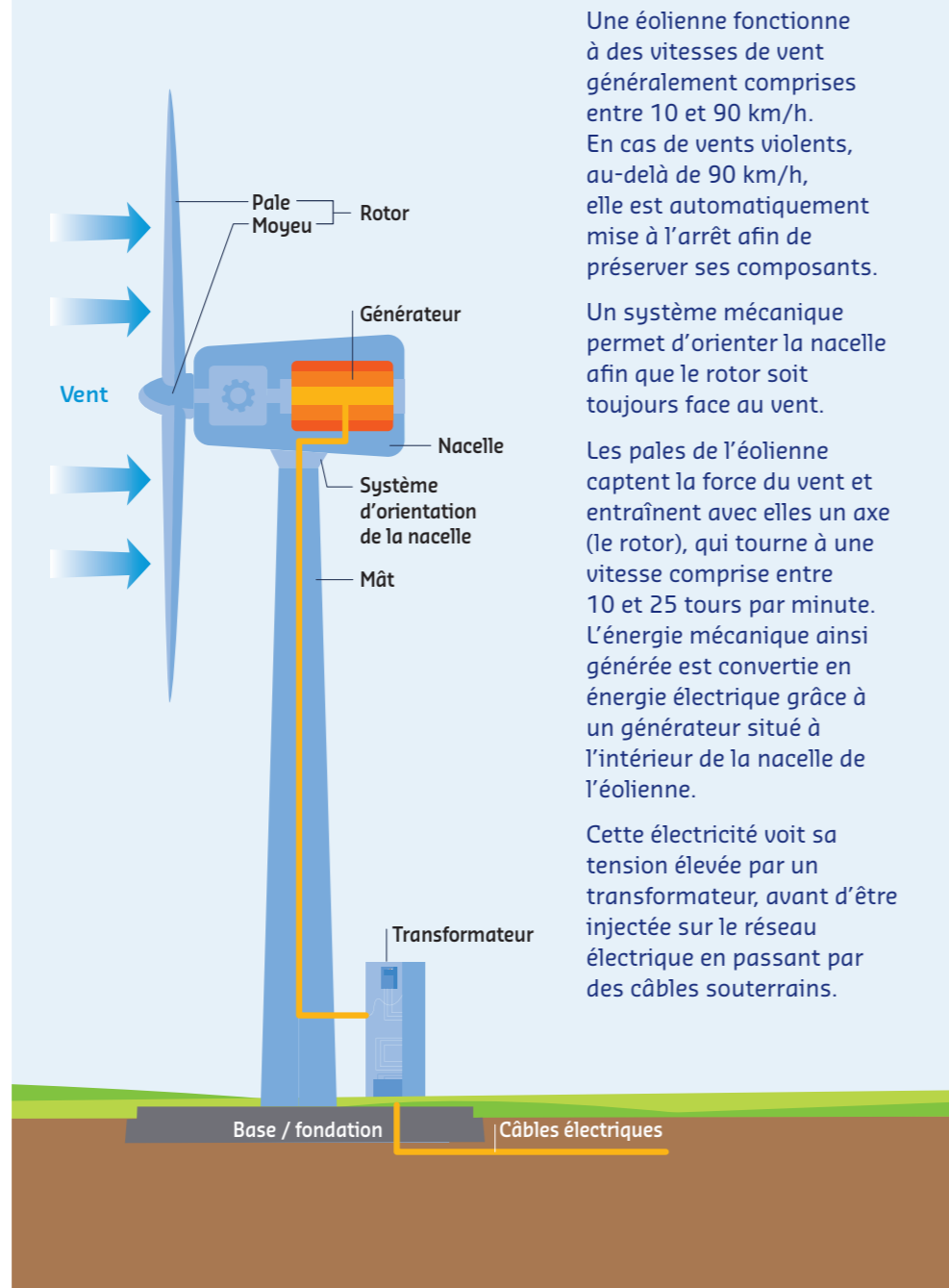


PERFORMANT
L'éolien est une technologie parvenue aujourd'hui à maturité. Toujours plus silencieuses, les éoliennes sont aujourd'hui bien plus puissantes qu'auparavant.



ESSENTIEL
L'énergie éolienne joue un rôle majeur dans la transition énergétique. Son développement permet de réduire la dépendance aux énergies fossiles et ainsi de sécuriser le réseau d'électricité dans un contexte de crise énergétique et d'augmentation des prix.

COMMENT ÇA MARCHE ?



Une éolienne fonctionne à des vitesses de vent généralement comprises entre 10 et 90 km/h. En cas de vents violents, au-delà de 90 km/h, elle est automatiquement mise à l'arrêt afin de préserver ses composants.

Un système mécanique permet d'orienter la nacelle afin que le rotor soit toujours face au vent.

Les pales de l'éolienne captent la force du vent et entraînent avec elles un axe (le rotor), qui tourne à une vitesse comprise entre 10 et 25 tours par minute. L'énergie mécanique ainsi générée est convertie en énergie électrique grâce à un générateur situé à l'intérieur de la nacelle de l'éolienne.

Cette électricité voit sa tension élevée par un transformateur, avant d'être injectée sur le réseau électrique en passant par des câbles souterrains.



VOUS & NOUS

VOUS INFORMER. AVANCER ENSEMBLE



Un projet qui associe le territoire et ses habitants

Développé par EDF power solutions, le projet éolien du Pied des Monts s'implante à la croisée des communes de Givry-sur-Aisne, Sainte-Vaubourg et Vaux-Champagne et contribue activement au développement des énergies renouvelables sur ces territoires.

Soucieuse d'assurer une intégration harmonieuse du projet dans son environnement, EDF power solutions a organisé une large phase de concertation entre 2022 et 2023, impliquant les élus et les habitants.

À travers des rencontres en porte-à-porte, des permanences publiques et des ateliers participatifs thématiques, le projet a été co-construit **pour intégrer les attentes locales**. Cette démarche de concertation a été récompensée par un **Trophée de la participation, décerné aux trois communes concernées ainsi qu'à EDF power solutions**.

Actuellement, la demande d'autorisation du projet est en cours d'instruction par les services de l'État. Dans les mois à venir, il entrera dans la phase d'enquête publique, offrant aux élus et aux habitants une nouvelle opportunité de s'exprimer sur le projet.

Les avis recueillis seront analysés par un commissaire enquêteur, qui formulera un avis à l'issue de l'enquête. Celui-ci sera pris en compte par le préfet des Ardennes dans sa décision concernant l'autorisation définitive du projet.



Suite au dépôt de la demande d'autorisation en février 2023, les services de l'État ont formulé une demande de compléments en juillet 2024.

Cette démarche, qui s'inscrit dans le processus habituel, vise à interroger le porteur de projet sur son dossier et, le cas échéant, à l'inciter à apporter certaines modifications au projet.

EDF power solutions a répondu à cette demande de compléments en 2025, en proposant plusieurs ajustements au projet éolien et en s'engageant à mettre en œuvre de nouvelles mesures paysagères et environnementales (Voir page 3). ...>

EN CHIFFRES



7
éoliennes

105 mètres
de hauteur du mât
180 mètres
de hauteur totale



6 mégawatts
(MW)
de puissance par éolienne



71TWh de production
totale
par an, soit la **consommation électrique de 32 000 personnes** (chauffage inclus), équivalente à 4 fois la consommation résidentielle de Rethel



2028 :
mise en service estimée
du parc éolien

On vous écoute !

POUR TOUTE QUESTION, je suis à votre écoute, n'hésitez pas à me contacter !



Dorian Louaas
Chef de projets
EDF power solutions
06 16 90 53 46
Dorian.Louaas@edf-re.fr



EDF Renouvelables change de nom et devient EDF power solutions, qui recouvre désormais de nombreuses technologies de production d'électricité bas carbone, dont le solaire et l'éolien. Les équipes demeurent inchangées et continueront d'être présentes sur le territoire pour vous accompagner tout au long de la vie du projet du Pied des Monts.

Les dates clés du projet

2019-2020

- Délibération favorable des conseils municipaux
- Accord des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles pour le projet
- Lancement des études environnementales et techniques

2022

- Lancement de la concertation avec les habitants
- Finalisation des études environnementales et techniques

2023

- Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture
- Début de l'instruction par les services de l'État

2024

- Demande de compléments d'informations par l'État pour poursuivre l'instruction
- Retrait du mât de mesure

2025

- Dépôt de la réponse à la demande de compléments

Prévisionnel

2025

- Réception de l'avis de l'autorité environnementale (MRAE) et réponse par un mémoire

2026

- Enquête publique
- Passage devant la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
- Rendu de la décision préfectorale – obtention des autorisations

2027-2028

- Chantier de construction et mise en service du parc éolien

2028-2058

- Production d'énergie renouvelable, et entretien du parc par les techniciens de nos centres de maintenance



Dorian Louaas
Chef de projets EDF power solutions

“ Depuis le dépôt de la demande d'autorisation auprès de la préfecture des Ardennes, plusieurs étapes importantes ont été franchies. Grâce à des échanges constructifs avec les services de l'État, nous avons pu réaliser des ajustements au projet pour qu'il intègre de manière optimale les enjeux environnementaux identifiés ainsi que les attentes des habitants. ”

Nous espérons que ce projet éolien du Pied des Monts, fruit de notre travail collectif, se concrétisera. ”



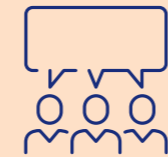
POUR EN SAVOIR +

Scannez ici pour consulter le site internet du projet



PROCÉDURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

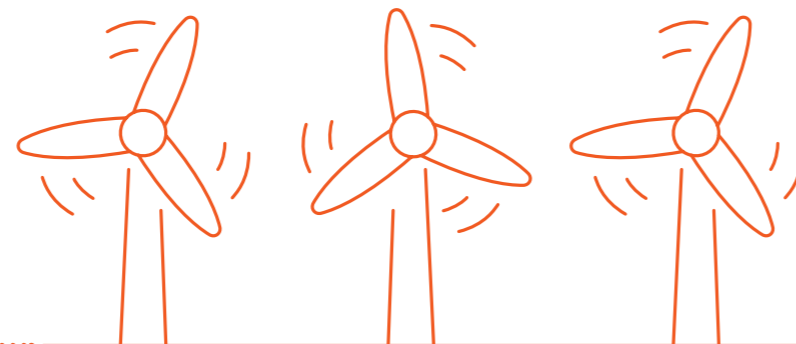
L'enquête publique devrait débuter en début d'année 2026. Étape essentielle de la vie du projet, celle-ci donnera à nouveau la parole aux habitants.



L'enquête publique sera coordonnée par un commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif, chargé de recueillir les avis et observations des habitants et des communes.

À l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur rendra un avis favorable ou défavorable au projet.

Après une dernière consultation auprès de la Commission Départementale des Sites et des Paysages (CDNPS), le préfet des Ardennes prendra la décision d'autoriser ou de refuser le projet éolien du Pied des Monts.



Retrait du mât de mesure

Au terme de 4 années, le mât de mesures du vent, installé sur la commune de Vaux-Champagne, a été démonté. Les mesures recueillies ont confirmé la qualité du gisement en vent, et l'intérêt du projet éolien du Pied des Monts.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU PROJET

MESURES PAYSAGÈRES

À la fin de l'année 2022, un atelier consacré à l'intégration paysagère du parc a été organisé. Les participants y ont formulé diverses propositions, qui ont ensuite été intégrées au dossier sous forme de mesures concrètes, telles que : **l'enterrement de lignes électriques aériennes, une campagne de plantation de haies dans les jardins privés sera proposée aux habitants des communes ayant une visibilité sur le parc éolien, la végétalisation des entrées et sorties de bourg des communes de Givry et Vaux-Champagne pour limiter les perceptions du parc éolien.**

En 2025, EDF power solutions s'est engagée à mettre en œuvre de nouvelles mesures paysagères :

- **plantation d'une haie arborée et arbustive,** le long de la D21, entre l'église de Sainte-Vaubourg et les premières habitations du village, afin de limiter le phénomène de covisibilité ;
- **participation à la mise en valeur esthétique de l'église de Sainte-Vaubourg,** en coopération avec les élus locaux et l'Architecte des Bâtiments de France.



MESURES ENVIRONNEMENTALES

Sur conseil d'un bureau d'études spécialisé, le parc éolien a été dimensionné pour limiter le dérangement de la biodiversité locale, et de nombreuses mesures environnementales seront mises en place, parmi lesquelles : **un bridage préventif de l'ensemble des éoliennes (précédemment 5) lorsque les conditions météorologiques sont les plus favorables aux chauves-souris pour limiter au maximum leur dérangement, une date de démarrage des travaux de construction du parc adaptée afin de limiter la perturbation de la faune, le suivi et la protection des nichées de busards, etc.**

En complément de ces mesures préconisées par le bureau d'études, sur proposition des habitants lors de la tenue d'un atelier participatif, **des gîtes pour chauve-souris seront créés.**

En plus de ces nombreuses initiatives, EDF power solutions s'est engagée en 2025 à mettre en place des mesures complémentaires en faveur de la protection de la biodiversité :

- **un dispositif anticollision des oiseaux sera installé sur 4 éoliennes.**

Ce système de détection sera spécifiquement conçu afin de détecter la présence d'oiseaux à proximité du parc et de limiter la vitesse des pâles, voire d'arrêter le fonctionnement des éoliennes pour éviter toute éventuelle collision.



UNE SORTIE À LA DÉCOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS

En septembre 2023, une soirée sur le thème de la découverte des chauves-souris a été organisée en partenariat avec la maison de la nature de Boulton-Bois. L'événement s'est déroulé à la mairie de Givry-sur-Aisne, et s'est poursuivi par une déambulation à travers le village, et le long de l'Aisne.

Cette initiative s'est inscrite dans la continuité des ateliers de rencontre avec les habitants menés en 2022 et 2023.

Organisée à la tombée de la nuit, cette sortie a offert aux participants l'occasion d'en apprendre davantage sur ces fascinants mammifères et sur leur environnement naturel.

